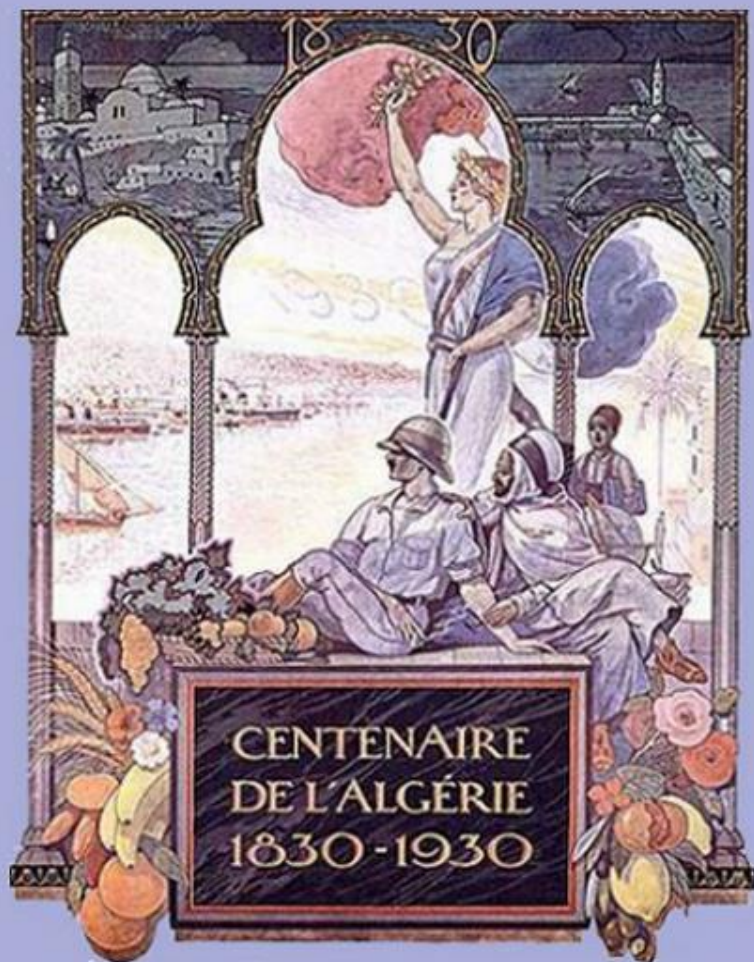


C'était en Algérie au temps des colonies



Chérif Arbouz

UP
blisher

EXTRAIT

C'était en Algérie au temps des colonies

Chérif Arbouz

UPblisher.com



L'auteur au lecteur

Faisant partie de la génération dont la prime jeunesse a eu comme cadre l'Algérie des années trente à cinquante du siècle dernier, c'est en qualité de témoin de cette période que je me suis employé à faire revivre des moments choisis de celle-ci, à travers une suite de récits. L'Algérie était alors colonie française, mais ce n'était déjà plus celle de nos parents, et encore moins celle de nos grands parents, telle que ceux-ci en parlaient, car beaucoup de choses avaient entre temps changé. Revenons-en maintenant au livre lui-même.

Celui-ci comporte deux parties distinctes, et la première, sous le titre « Anecdotes et récits d'époque. », est l'expression de ce qui se racontait ici et là, moi-même étant parfois impliqué en qualité d'acteur, sous tel ou tel pseudonyme. Ces authentiques relations ont été choisies parce qu'elles mettent en relief des manières d'être, de penser ou d'agir, propres à cette époque, dans le cadre de situations souvent insolites, cocasses, ou les deux en même temps.

La deuxième partie intitulée « L'inénarrable Si Djoudi », se présente pour sa part comme l'histoire d'un homme hors du commun, qui en son temps défraya la chronique, en des lieux divers où il vécut. Instituteur de son état, toute sa carrière se déroula en zone rurale, et l'essentiel de ce qui est relaté, eut pour cadre un village de colonisation, modèle du genre en l'occurrence. Ayant eu la chance de côtoyer cet homme, et parfois-même d'avoir été un témoin privilégié de ses faits et gestes, c'est à ce titre que je me suis employé à le mettre en scène, à travers les moments les plus marquants de son existence, rapportés comme autant d'épisodes. Fruit d'une double culture pleinement assumée, doté d'une forte personnalité et pourvu d'un savoir encyclopédique, Si Djoudi s'affirme en tant que tel tout au long du récit. Sa progéniture

elle-même, ayant de qui tenir, lui emboîte allégrement le pas, s'illustrant à sa manière en diverses circonstances.

Si Djoudi et les siens sont présentés sous des noms d'emprunt, de même que dans le détail, les nécessités d'une version romanesque ont imposé leur loi, sans pour autant affecter pour l'essentiel, l'authenticité de ce qui a été rapporté.

Relativement à l'ensemble de l'ouvrage, il faut souligner que si les récits qui le composent se suffisent pleinement à eux-mêmes, il est cependant nécessaire de les situer dans leur contexte historique et sociologique, pour en saisir toute la portée.

L'époque dont il s'agit, voyait se côtoyer deux peuples, lesquels se différenciaient profondément par leur culture, leurs croyances et leur manière de vivre. D'un côté, il y avait les colonisés, numériquement majoritaires et de loin, mais pour le moins marginalisés du fait de la conquête de leur pays par une nation étrangère. De l'autre côté, c'étaient les colonisateurs, en partie Français de souche, mais comprenant surtout des Européens naturalisés de diverses origines, auxquels s'ajoutèrent en 1870, 32 000 Indigènes de confession judaïque, globalement francisés par décret. Les Européens qui représentaient au plus dix pour cent de la population vivant en Algérie, se caractérisaient pour les plus frustes d'entre eux, par une arrogance plus ou moins affichée à l'égard des autochtones.

Cependant et vaille que vaille, ces derniers s'accommodaient d'un sort imposé par les circonstances, et tiraient avantage de ce qui leur était bénéfique, comme par exemple l'instruction dans les écoles françaises, l'exercice de nouveaux métiers ou l'adoption de techniques agricoles modernes, et d'une façon générale par l'appropriation de tout ce qui pouvait peu ou prou améliorer les conditions d'existence de chacun.

Dans le contexte ainsi défini, les rapports entre colonisateurs et colonisés, étaient souvent marqués par

l'antagonisme latent ou affirmé des deux communautés concernées, et ce, à l'échelle des groupes aussi bien qu'à celle des individus. A certaines exceptions près, car il y en avait, les relations amicales qui pouvaient exister entre Algériens du cru et Français d'Algérie, étaient elles-mêmes souvent faussées, les premiers se tenant sur la réserve, et les seconds ne pouvant se départir d'une attitude condescendante ou paternaliste, consciente ou se manifestant à leur insu.

Pour apprécier à leur juste valeur la nature et la variété des comportements respectifs des deux ensembles de populations, dans le cadre de leurs relations mutuelles, il est nécessaire de les situer dans le contexte historique et sociologique qui les explique, même s'il ne les justifie pas. Le fait majeur à prendre en considération est celui de la conquête de l'Algérie par les Français, à l'issue d'une guerre meurtrière qui a pratiquement duré de 1830 à 1905, cette dernière date marquant l'extension de la conquête à la partie extrême du Sahara algérien. Durant toute cette période, la politique française dite de pacification, fut constamment remise en cause par le soulèvement çà et là de populations non résignées à subir le sort qui leur était imposé. De tels événements n'étaient toutefois pas nouveaux, l'Algérie en ayant vécu de semblables par le passé, à l'instar de beaucoup d'autres pays, dont la France elle-même qui avait connu sur son sol une guerre de cent ans contre l'occupant anglais.

Ce qui toutefois fut sans précédent, était que la France avait opté pour une politique de peuplement systématique, laquelle imposait dans toutes les villes et les campagnes du pays, la coexistence de deux peuples très différents à divers titres, dont l'un, fort d'une suprématie institutionnellement établie, avait beau jeu de s'imposer à l'autre, jusqu'à la fin des temps croyait-il. Si l'on remonte le cours de l'histoire de l'Algérie jusqu'aux périodes les plus reculées, on n'y trouve assurément rien de tel. Ainsi par exemple, l'antique royaume numide, devenu province romaine sous le nom de Maurétanie

césarienne, eut à subir sa part des invasions barbares ayant fait crouler l'empire romain. Cependant cet épisode se traduisit par la dissolution pure et simple des tribus vandales initialement conquérantes, au sein des populations numides, les barbares ayant finalement adopté la religion et les coutumes du peuple conquis, lui-même depuis longtemps romanisé puis christianisé. La période même de l'islamisation de l'Afrique du nord, bien que faisant suite à une invasion, a vu l'intégration des populations arabes, dans le cadre d'un remodelage socioculturel s'étalant sur plusieurs siècles, et aboutissant en Algérie à ce qui aujourd'hui la caractérise.

Cependant et malgré un antagonisme plus ou moins affiché, les deux communautés de l'époque coloniale, devaient par la force des choses s'accommoder l'une de l'autre, à travers des relations de travail, d'échanges commerciaux et de services mutuels inévitables. Finalement, c'était le degré revêtu ici et là par ces diverses formes d'interdépendance, qui déterminait la manière d'être des Européens par rapport aux Algériens du cru et vice versa.

Il faut toutefois souligner que les manifestations de cette coexistence, pouvaient différer considérablement selon la variété des cadres d'existence et des nécessités en découlant. C'est ainsi par exemple que dans la plupart des grandes villes, les populations européennes étant numériquement beaucoup plus importantes que celles des autochtones, vivaient généralement en communautés fermées, où toutes les classes sociales étaient représentées. En de tels lieux, les « Arabes » comme on les appelait indistinctement, étaient soit exclus de résidence, soit confinés dans l'enceinte de casbahs comme celle d'Alger, soit réduits à élire domicile dans des quartiers excentriques tournant le dos à la ville proprement dite. Dans ces importantes cités, la vie se concentrait dans les quartiers européens qui les constituaient pour l'essentiel, et où l'on ne connaissait « d'Arabe », que le « Moutchou », le commerçant mozabite du quartier quand il y en avait, la « Fatma »,

employée de maison, le « yaouled », portefaix ou cireur et les quelques marchands de fruits et légumes ou poissonniers établis dans les marchés. Un tel contexte évidemment, faisait que les seuls mots de pseudo arabe que connaissaient les Européens des grandes villes étaient, « fissa » pour « en vitesse », « aroua ména » pour « viens ici » ainsi que d'autres expressions du même cru. En réalité, ils n'avaient nul besoin d'avoir recours à ce charabia, alors que la plupart de leurs interlocuteurs parlaient plus ou moins bien le français.

Cependant, comme près de 90% des autochtones vivaient dans les campagnes, c'est dans les zones rurales que le fait colonial revêtit sa pleine expression. Or à ce niveau, tout se passait différemment de ce qu'on pouvait constater dans les villes de quelque importance. Les activités en de tels lieux étant presque entièrement tournées vers l'agriculture, les colons, du simple cultivateur vivant de son labeur, au gros possédant, étaient au contact direct des populations autochtones qui leur fournissaient l'abondante main d'œuvre dont ils avaient besoin. Ceux là, même s'ils étaient souvent de rudes employeurs et à la limite des exploiters, étaient généralement amenés par la force des choses, à humaniser leurs relations avec les « Indigènes ». Tous ou presque, pratiquaient couramment soit l'arabe dialectal, soit le kabyle ou autre parler berbère. De plus, ils étaient plus ou moins influencés par les modes de vie des populations autochtones au sein desquelles ils vivaient, ne serait-ce qu'à travers des habitudes alimentaires quelque peu modifiées. Dans les gros villages ou petites villes cependant, les comportements des Européens étaient mitigés, se situant entre ceux des citadins et ceux des « blédards ». A ce niveau, ceux qui affichaient le plus d'ostracisme à l'égard des « Indigènes » formaient une catégorie comparable à celle des « petits blancs », vivant en d'autres contrées également colonisées, et cette frange était composée d'ouvriers, de boutiquiers, d'employés en tout genre et autres représentants des classes modestes.

Le pendant de ces comportements chez les Algériens de souche, allait de la soumission parfois servile, chez ceux dont le sort dépendait entièrement des Européens, à un amour propre toujours sur le qui vive pour les moins assujettis, jaloux de sauvegarder leur dignité à tout propos.

Tout cela évidemment, ne traduisait qu'une somme de tendances, grosso modo vérifiables. Cependant bien d'autres facteurs entraient en jeu, pouvant induire de grandes différences comportementales selon les diverses régions. Ainsi par exemple en Oranie, où les Européens étaient majoritairement d'origine espagnole, les relations inter ethniques étaient très détendues, les Algériens de la région s'accommodant mieux de leur situation que les populations du reste du pays. La raison à cela était qu'ils côtoyaient les Espagnols depuis l'époque ottomane, ayant alors adopté leur monnaie et parlant couramment l'espagnol. Il faut en effet préciser, que non seulement Oran et Mers El Kebir avaient été des places fortes espagnoles pendant des siècles, mais qu'à partir de là, s'exerçait sur l'Oranie une notable influence politique du royaume ibérique. On peut citer à titre d'exemple le cas de sultans locaux comme ceux successifs de Tlemcen et autres petites principautés, qui étaient épisodiquement les vassaux des rois d'Espagne, ceux-ci les soutenant militairement dans leurs démêlées avec les pachas ou les deys de la régence turque d'Alger.

A l'est par contre, c'était tout à fait l'inverse et c'était également le cas au centre, mais dans une moindre mesure. Les raisons à cela sont trop complexes pour faire ici l'objet d'une analyse, mais il suffira d'indiquer que ces deux régions étaient les plus sujettes aux soulèvements armés. On peut citer le plus notoire d'entre eux, celui de 1871, à l'appel d'El Mokrani, et bien d'autres encore. Le dernier en date, s'est traduit en 1945 par un massacre en règle entraînant la mort de milliers d'Algériens, dans les régions de Sétif et de Guelma.

Il y avait enfin les régions montagneuses, entre autres celles de Kabylie, des Aurès, du Titteri ou du Zaccar, où la population européenne se réduisait pratiquement aux instituteurs, lesquels jouèrent un grand rôle dans l'émancipation des habitants de ces lieux particulièrement déshérités. Dans certaines de ces régions et notamment en Kabylie, il y eut bien une tentative de colonisation effective après 1870, mais les terres y étant de faible rapport, la plupart des concessions furent revendues aux « Indigènes » par leurs bénéficiaires. Les acquéreurs étaient du reste bien souvent certains des anciens propriétaires, dépossédés après l'insurrection initiée par El Mokrani. Les quelques rares colons qui s'y maintinrent contre vents et marées, s'assimilèrent pratiquement et par la force des choses aux populations locales, dont ils parlaient la langue, partageaient les dures conditions d'existence et dont ils ne différaient que par leur statut et surtout par leur religion, laquelle constituait la vraie barrière qui les séparait.

Au chapitre religieux justement, il y a lieu de parler des congrégations chrétiennes, celle des pères blancs ou sœurs blanches surtout, qui se manifestaient principalement à travers une action sociale ou culturelle s'exerçant en milieu urbain aussi bien que rural, à partir de monastères ou couvents qui s'étaient implantés un peu partout. Si l'influence de ces congrégations était pratiquement nulle au plan religieux, elle fut d'une certaine importance au niveau où elle s'affirmait, à travers des actions caritatives, sanitaires ou éducatives, notamment là où les pouvoirs publics ne les prenaient pas en charge. Il faut citer sous ce rapport, des collèges, dont ceux réputés de l'Harrache, de Notre Dame d'Afrique ou des Ath Yenni, de très nombreux centres de santé, et même un hôpital de renom, celui de Michelet en Grande Kabylie, dédié à Sainte Eugénie. Il y eut enfin les fameuses écoles ouvriers féminines de la Casbah d'Alger, des Attafs dans l'Ouarsenis ou des Ath Hichem en Grande Kabylie, à ne prendre que les plus connues,

et à travers lesquelles s'exerça une action de sauvegarde et de promotion des arts traditionnels.

Les conversions au christianisme des autochtones, étaient, pour leur part, très rares, et, lorsqu'elles se produisaient, elles entraînaient pour les convertis, leur mise au ban de la communauté musulmane, celle des Européens leur demeurant fermée.

Pour compléter le tableau, il faut citer le rôle que jouèrent entre les deux guerres mondiales, une catégorie à part d'immigrés récents, des Italiens ou Espagnols surtout, qui, maçons, tailleurs de pierre ou puisatiers, parcouraient le pays en proposant leurs services jusque dans les endroits les plus reculés. C'est ainsi que ces derniers firent école partout où ils allèrent, transmettant leur art aux aides qu'ils recrutaient localement, lesquels à leur tour se firent apprécier à travers toute l'Algérie, par la qualité de leurs prestations.

Quelques mots maintenant et à titre de conclusion, relativement à ce qui précède, pour indiquer que sa conception répond au souci de munir le lecteur d'un cadre de référence utile, qui puisse l'aider à mieux placer dans son contexte, ce qui fait l'objet du présent ouvrage.

L'auteur

PREMIÈRE PARTIE: ANECDOTES ET RECITS D'EPOQUE

*Mieux est de ris que de larmes escrire,
Pour ce que rire est le propre de l'homme.*

François RABELAIS

Le sommeil du juste

Ferhat Oussalem était l'amine de son village, quelque part en haute Kabylie. Autrement dit, il était le président du conseil des sages dont chaque membre représentait un quartier et il était secondé par cinq dhomanes dont chacun avait des attributions précises. Ce conseil, veillait à faire respecter le « Qanoun », ensemble des règles traditionnelles de la vie communautaire, héritage d'un passé remontant à l'antiquité. Dans ce cadre, il pouvait édicter des arrêts dont les dhomanes veillaient à l'exécution. En cas d'infraction, des peines pouvaient être prononcées, allant de la simple amende au bannissement, en passant par la mise en quarantaine, et le conseil pouvait également imposer son arbitrage, en cas de conflit entre individus ou clans. L'instance souveraine était cependant l'Assemblée de village, regroupant l'ensemble des chefs de familles, qui elle, statuait sur tout en dernier ressort. Les autorités françaises reconnaissaient certes le statut de ces assemblées, mais dans des limites strictement définies qui en excluaient le champ judiciaire autrefois inclus. Cependant et dans la pratique, l'autorité morale de ce type d'instance était telle, que les restrictions légales n'étaient que clauses de style.

Ainsi donc était le cadre dans lequel Ferhat Oussalem exerçait ses fonctions, depuis bien longtemps, trop longtemps à son gré. Maintenant en effet, il se sentait usé par l'âge, ayant dépassé les quatre vingts ans, et c'est pourquoi un jour, il convoqua l'Assemblée de village en vue de l'élection d'un nouvel amine.

Le jour de la réunion, tous les efforts déployés pour le retenir furent vains, mais il prit la peine de plaider sa cause.

- L'exercice de la fonction d'amine dit-il, est une très lourde responsabilité et je ne suis plus en mesure de pouvoir l'assumer à l'âge qui est le mien. De plus, je ne suis pas éternel et il vous faudra tôt ou tard me remplacer, autant donc le faire

dès maintenant.

- Alors propose-nous quelqu'un, dit un des dhomanes.

- Si je vous proposais quelqu'un, ce serait une façon de le cautionner, alors que je ne puis même pas être garant de ma personne.

Cependant, face à l'insistance des membres de l'Assemblée, il finit par céder. Il sollicita donc la candidature de l'un des dhomanes présents, le nommé Ali Namani, qui accepta et fut élu.

Quelques semaines passèrent et un beau jour, vers deux heures du matin, Ferhat Oussalem alla frapper à la porte du nouvel amine, et ce fut la femme de ce dernier qui vint s'enquérir du visiteur et de ce qu'il voulait.

- Mon mari dort dit-elle, veux-tu que je le réveille ?

- Non, ce n'est pas nécessaire, je le verrai demain.

En début de matinée Ali Namani se présenta donc tout effaré chez Ferhat et lui demanda la raison de sa visite nocturne.

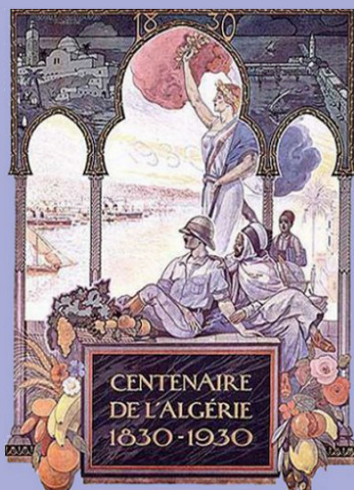
- Je voulais simplement savoir si tu dormais et c'était le cas. Or sache-le, un amine digne de ce nom ne dort jamais que d'une oreille, devant être disponible de jour comme de nuit. Quant à moi, ce qui maintenant m'ôte le sommeil, c'est le fait de t'avoir proposé pour assurer cette fonction. Alors convoque l'assemblée du village pour que je lève la caution dont je t'ai couvert.

Et c'est ainsi que Ferhat Oussalem put enfin dormir du sommeil du Juste.

Vous êtes impatient de découvrir de nouveaux personnages passionnants ? Revenez vite sur la fiche de l'œuvre, ajoutez-la à votre panier et achetez cet ebook...

Chérif Arbouz vous remercie de votre intérêt et vous souhaite une bonne lecture !

C'était en Algérie au temps des colonies



Chérif Arbouz

UP
blisher

N° ISBN: 978-2-7599-0036-7

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

Vasca - UPblisher.com
11 bis, rue de Moscou
75008 Paris

E-mail : contact@upblisher.com
Site : www.upblisher.com